



# CAPa Métiers de l'Agriculture

Par apprentissage (Niveau 3)

**Durée de la formation en centre**  
800 heures (400 heures/an)

**Date de session**  
De septembre à juin N+2

**Délai d'accès à la formation**  
Tout au long de la formation  
(sous réserve d'avoir un contrat)

**Lieu**  
UFA Carmejane  
Route d'Espinouse  
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

**Pour l'année précédente :**  
**Taux de réussite :** 100%  
**Taux de satisfaction :** 81%  
**Taux d'insertion bilan à 6 mois :** 75%

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les capacités nécessaires pour prétendre au métier d'ouvrier(ère) agricole.  
Maîtriser les bases concernant les soins et la conduite des animaux, des travaux sur les cultures et de l'entretien du matériel.  
Acquérir des connaissances élémentaires sur le monde du travail ainsi que les principaux moyens d'expression et de communication.

## MÉTIER VISÉS

Ouvrier(ère) agricole en élevage préférentiellement en orientation ruminants.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Un BP REA est envisageable en fonction du projet professionnel.

## MODALITÉS D'ALTERNANCE

En moyenne une à deux semaine(s) par mois en centre (11 à 12 semaines par an selon les années de début septembre à début juin).

## CONTENU DE LA FORMATION

UC d'enseignement général	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année (durée)	UC d'enseignement technique et professionnel	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année (durée)
UCG 1 Agir dans les situations de la vie courante	126 heures	UCP 1 Soins aux animaux et conduites des productions animales	154 heures
UCG 2 Œuvrer à sa construction personnelle	126 heures	UCP 2 Travaux mécanisés et conduite des productions végétales	154 heures
UCG 3 Interagir avec son environnement social	49 heures	UCP 3 Entretien et réparation des matériels et équipements	126 heures
		UCARE Travaux en arboriculture	70 heures
Total	13 h/ semaine	Total	22 h/ semaine

Possibilité de valider un ou plusieurs UC, pour plus d'informations :  
[https://www.francecompete.nces.fr/recherche\\_certificati onprofessionnelle/](https://www.francecompete.nces.fr/recherche_certificati onprofessionnelle/)

## Contacts

Responsable de formation :  
Marie-cécile MARMUSE  
marie-cecile.marmuse@educagri.fr

Responsable administrative :  
Sandrine BERTRAND  
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

## Accessibilité

Référente handicap :  
Anne-Laure MONIÉ  
anne-laure.monie@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Nous contacter pour connaître les modalités.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel, avec un apport théorique et des mises en situations pratiques (sur la ferme expérimentale de Carmejane ou au travers de visites de structures agricoles).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par entretien d'explicitation, les UC professionnelles sont évaluées en entreprise et en centre.

## PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

Public de 16 à 29 ans ayant un niveau 3ème.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Satisfaire à l'entretien de motivation.
- Signer un contrat d'apprentissage.

FRAIS PÉDAGOGIQUES : 0 €

## REMUNERATION APPRENTI(E)

SMIC BRUT mensuel : 1645,58 euros au 1 <sup>er</sup> mai 2022			
Rémunération 1 <sup>ère</sup> année			
Avant 18 ans 27% du SMIC 444,31 €	De 18 à 20 ans 43% du SMIC 707,60 €	De 21 à 25 ans 53% du SMIC 872,16 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1645,58 €
Rémunération 2 <sup>ème</sup> année			
Avant 18 ans 39% du SMIC 641,78 €	De 18 à 20 ans 51% du SMIC 839,25 €	De 21 à 25 ans 61% du SMIC 1003,81 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1645,58 €
Rémunération 3 <sup>ème</sup> année			
Avant 18 ans 55% du SMIC 905,07 €	De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1102,54 €	De 21 à 25 ans 78% du SMIC 1283,56 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1645,58 €

L'apprenti(e) est exonéré de la totalité des cotisations salariales avant 26 ans. Au delà, sa cotisation sera faible (une vingtaine d'euros) sur la part de sa rémunération supérieure à 79% du SMIC.

L'apprenti(e) peut bénéficier d'aides (au logement, au permis de conduire), nous contacter pour tout renseignement.

Mise à jour le 14/11/2022